

**DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES
ARRONDISSEMENT D'OLORON-STE-MARIE
COMMUNE DE CARDESSE**

Date convocation : 06/03/2008

Date affichage : 06/03/2008

Nbre conseillers

en exercice : 11

Présents : 8

Qui ont pris part à

la délibération : 8

SEANCE Du 14 mars 2008

PRESENTS : Mme PUYO, Maire, MM. PERROCHAUD, LAFFARGUE, LAVIE, adjoints, GODIN, Mmes GUILHEM-BOUHABEN, PUCHEU, MARTINEZ

Absents : MM. BORDIER (procuration à LAVIE) et BOURGOING (procuration à PERROCHAUD)

Secrétaire de séance : M. PERROCHAUD.

La séance a été ouverte sous la présidence de Mme PUYO Bernadette, Maire, qui après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer MM. BORDIER Olivier, CROUTXE André, LAVIE Gilbert, GODIN Loïc, Mmes GUILHEM-BOUHABEN Martine, PUYO Bernadette, MM. BOURGOING Pascal, Mme PUCHEU Mireille, M. LAFFARGUE Jean-Louis, Mme MARTINEZ Josiane, M. PERROCHAUD Christophe dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

M. CROUTXE André le plus âgé des membres du conseil a pris ensuite la présidence.

Le Conseil a choisis pour secrétaire M. PERROCHAUD Christophe.

ELECTION DU MAIRE

Le Président après avoir donné lecture des articles L 2122-4, L 2122-7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le conseil à procéder à l'élection d'un Maire, conformément aux dispositions prévues par les articles L 2122-4 et L 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	11
A déduire : bulletins litigieux.....	1
RESTE pour le nombre des suffrages exprimés.....	10
Majorité absolue.....	5

Ont obtenu : Mme PUYO Bernadette..... Dix voix 10 voix

Mme PUYO Bernadette ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire et a été immédiatement installée.

ELECTION DU 1^{ER} ADJOINT

Il a été procédé, ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de Mme PUYO Bernadette élue Maire, à l'élection du premier adjoint.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	11
A déduire : bulletins litigieux.....	1
RESTE pour le nombre des suffrages exprimés.....	10
Majorité absolue.....	5

Ont obtenu : M. PERROCHAUD Christophe.....Neuf voix..... 9 voix

M. GODIN Loïc.....Une voix..... 1 voix

M. PERROCHAUD Christophe ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU SECOND ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du second adjoint.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	11	
A déduire : bulletins litigieux.....	1	
RESTE pour le nombre des suffrages exprimés.....	10	
Majorité absolue.....	5	
Ont obtenu : M. LAFFARGUE Jean Louis.....	Huit voix.....	8 voix
M. GODIN Loïc.....	Deux voix.....	2 voix

M. LAFFARGUE Jean Louis ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU 3^{ème} ADJOINT

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes à l'élection du troisième adjoint.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	11	
A déduire : bulletins litigieux.....	1	
RESTE pour le nombre des suffrages exprimés.....	10	
Majorité absolue.....	5	
Ont obtenu : M. LAVIE Gilbert.....	Dix voix.....	10 voix

M. LAVIE Gilbert ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé adjoint et a été immédiatement installé.

DESIGNATION des DELEGUES à la COMMUNAUTE de COMMUNES de MONEIN

Mme le Maire précise que, conformément à la loi, le mandat des délégués à la Communauté de Communes de Monein est lié à celui du conseil municipal qui les a désignés.

Il y a donc lieu pour les conseils issus des élections du mois de mars 2008 de procéder à la désignation de leurs représentants au sein de la Communauté de Communes de Monein.

Conformément aux statuts de la Communauté de Communes de Monein, la Commune de CARDESSE est représentée au sein du Conseil de Communauté par 2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant (4 délégués titulaires et 2 suppléants pour Monein).

Le Conseil Municipal,

Vu les dispositions de l'article L 5211.7 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Monein,

Après vote, à l'unanimité,

- DESIGNER Mme PUYO Bernadette et M. PERROCHAUD Christophe, délégués titulaires,
M. GODIN Loïc délégué suppléant de la commune au sein de la Communauté de Communes de Monein.

NOMINATION des DELEGUES aux SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Mme le Maire précise que, conformément à la loi, le mandat des délégués aux Syndicats Intercommunaux auxquels adhère la Commune de Cardesse est lié à celui du conseil municipal qui les a désignés.

Il y a donc lieu pour les conseils issus des élections du mois de mars 2008 de procéder à la désignation de leurs représentants au sein de ces différents Syndicats.

Le Conseil Municipal,

Vu les dispositions de l'article L 5211.7 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après vote, à l'unanimité,

DESIGNE :

SYNDICAT DEPARTEMENTAL d'ELECTRIFICATION des P.A. : Mme PUYO Bernadette, Maire, titulaire, MM. LAFFARGUE Jean-Louis et CROUTXE André, suppléants.

SYNDICAT A.E.P. GAVE ET BAISE : MM. GODIN Loïc et CROUTXE André, titulaires, Mme PUYO Bernadette et M. LAVIE Gilbert, suppléants.

DESIGNATION des MEMBRES aux COMMISSIONS COMMUNALES

Mme le Maire précise qu'afin de mieux gérer les actions du Conseil Municipal dans la commune il serait souhaitable de former des commissions et de nommer des membres volontaires qui siègeraient dans ces commissions. Elle précise que le Maire sera membre de droit de ces commissions.

Le Conseil Municipal, après vote, à l'unanimité,

- FORME les Commissions communales suivantes et nomme les membres de ces commissions :

BATIMENTS COMMUNAUX : PERROCHAUD Christophe, rapporteur, GODIN Loïc, LAVIE Gilbert, CROUTXE André, GUILHEM-BOUHABEN Martine, MARTINEZ Josiane, PUCHEU Mireille

VOIRIE/FORET COMMUNALE/ASSAINISSEMENT : LAFFARGUE Jean-Louis, rapporteur, BOURGOING Pascal, BORDIER Olivier, CROUTXE André, PERROCHAUD Christophe, GODIN Loïc

FINANCES/VIE SOCIALE et CULTURELLE/ECOLE : LAVIE Gilbert, rapporteur, BORDIER Olivier, BOURGOING Pascal, PERROCHAUD Christophe, LAFFARGUE Jean-Louis, PUCHEU Mireille, MARTINEZ Josiane.

CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE : GUILHEM-BOUHABEN Martine, MARTINEZ Josiane, PUCHEU Mireille, BORDIER Olivier

COMMISSION LISTE ELECTORALE : LAVIE Gilbert